



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Communiqué de presse du 14 août 2026

L'Association suisse des propriétaires forestiers demande une table ronde avec le conseiller fédéral Albert Rösti

Les forêts suisses souffrent de la chaleur et de la sécheresse. Parallèlement, le Conseil fédéral a supprimé de sa planification financière les moyens destinés à l'adaptation des forêts au changement climatique. Pour ForêtSuisse, l'association des propriétaires forestiers, cette décision est inacceptable. ForêtSuisse demande donc au chef du département compétent, le conseiller fédéral Albert Rösti, de convoquer rapidement une table ronde. La situation actuelle doit être discutée avec les milieux concernés de la filière forêt-bois, et des mesures à court et moyen terme doivent être définies afin de répondre à cette situation préoccupante.

Les températures élevées persistantes, conjuguées à une sécheresse exceptionnelle, mettent les forêts suisses à rude épreuve. Les feuilles se décolorent et tombent prématurément, tandis que des arbres entiers ou certaines de leurs parties dépérissent et constituent un danger aussi bien pour le personnel forestier que pour les visiteurs et visiteuses des forêts. Depuis des années, les propriétaires forestiers et les services forestiers cantonaux s'efforcent d'adapter les forêts au changement climatique en favorisant des essences adaptées aux conditions climatiques futures. Que le Conseil fédéral veuille désormais supprimer les moyens correspondants en pleine situation de crise est, pour ForêtSuisse, l'association des propriétaires forestiers, incompréhensible et inacceptable.

La situation actuelle dans les forêts suisses est exceptionnelle et exige des mesures urgentes. La sécheresse et la chaleur causent des dégâts dont les conséquences se feront sentir bien au-delà du court terme. Lorsque des forêts protectrices sont touchées, la protection des zones habitées et des infrastructures est compromise. ForêtSuisse demande donc au chef du département compétent, le conseiller fédéral Albert Rösti, de convoquer une table ronde afin de définir, dans le cadre d'un plan d'action, des solutions pouvant être mises en œuvre rapidement. Le soutien financier supplémentaire décidé par le Parlement pour l'adaptation des forêts au changement climatique ne doit pas être supprimé, mais garanti à long terme, conformément à la volonté claire et réitérée du Parlement.

Une tâche commune de la Confédération et des cantons

L'encouragement des soins aux forêts est une tâche commune de la Confédération et des cantons, qui en assument ensemble la responsabilité financière. Les conventions-programmes règlent leur financement conjoint pour des périodes de quatre ans, la Confédération et les cantons y contribuant généralement à parts égales.

En adoptant la motion [20.3745 «Garantir un entretien et une exploitation durables des forêts»](#) du conseiller aux Etats et président de ForêtSuisse Daniel Fässler, le Parlement avait chargé le Conseil fédéral de consacrer, pour les années 2021 à 2024 et en complément des conventions-programmes Forêts, 25 millions de francs supplémentaires par an à l'adaptation des forêts au changement climatique. Ce mandat a été mis en œuvre. En 2023, le Conseil des Etats, puis en 2024 le Conseil national, ont à nouveau approuvé à une nette majorité et contre l'avis du Conseil fédéral la motion [23.4155 «Forêt. Adaptation urgente au changement climatique»](#),



également déposée par le conseiller aux Etats Daniel Fässler. Le Conseil fédéral était ainsi chargé d'augmenter de 25 millions de francs par an les contributions fédérales destinées aux conventions-programmes Forêts pour les années 2025 à 2028. Or, dans le cadre du crédit d'engagement alloué au domaine de l'environnement pour cette même période, le Parlement a lui-même décidé de réduire ce montant de 30 %, ne laissant plus que 17,5 millions de francs par an à disposition. Ce montant a encore été réduit de 2 % dans le cadre du Programme d'allégement budgétaire 2027. Dans son plan intégré des tâches et des finances (PITF) 2027-2029, le Conseil fédéral a désormais entièrement supprimé de sa planification financière ces moyens supplémentaires destinés à l'adaptation des forêts au changement climatique.

Trois nouveaux trains de mesures

Les fonds supplémentaires votés par le Parlement ont été affectés aux trois sous-programmes existants des conventions-programmes Forêts conclues avec les cantons (Forêts protectrices, Gestion des forêts et Biodiversité en forêt), ainsi qu'à trois nouveaux trains de mesures complémentaires:

- **le rajeunissement des forêts adapté au climat:** favoriser de manière ciblée le développement et la plantation d'essences d'avenir résistantes à la chaleur et à la sécheresse, telles que les chênes ou les cerisiers, en lieu et place de monocultures vulnérables;
- **les soins aux forêts axés sur la stabilité:** mettre en œuvre des mesures sylvicoles ciblées afin d'accroître la résistance des peuplements jeunes et instables face aux tempêtes, aux scolytes et au stress hydrique;
- **les coupes de sécurité:** abattre, à titre préventif ou en urgence, les arbres affaiblis ou dépérissants, par exemple en raison du dépérissement de l'épicéa, le long d'infrastructures telles que les routes et les voies ferrées ainsi que dans les forêts de détente très fréquentées, afin de garantir la sécurité publique.

Pour que les forêts puissent faire face au changement climatique, le maintien à long terme de ces moyens financiers supplémentaires est indispensable.

Contact

Benno Schmid
Responsable Communication et politique, ForêtSuisse
+41 32 625 88 71
benno.schmid@waldschweiz.ch

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse est l'association des propriétaires forestiers suisses. Elle représente les intérêts d'environ 250 000 propriétaires forestiers privés et publics. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions-cadres qui permettent aux propriétaires forestiers et aux exploitations forestières de gérer la forêt suisse de manière durable sur le plan économique et écologique, afin qu'elle reste en bonne santé et diversifiée à tout moment.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ForêtSuisse.ch